

**À tous les membres cols blancs de
l'Office municipal d'habitation de Montréal**

INFO NÉGO N° 2

25 mars 2010

Le point sur les négociations relatives au renouvellement de la convention collective

Les discussions vont bon train

C'est le 11 mars dernier que les parties syndicale et patronale ont tenu la 18^e rencontre de négociation en vue du renouvellement de la convention collective échue depuis le 31 décembre 2008.

À ce jour, nous sommes satisfaits du climat respectueux et courtois qui règne à la table de négociation et qui, sans doute, a fait en sorte que la très grande majorité des clauses à caractère normatif ont fait l'objet d'une entente entre les parties.

Des enjeux de taille

Considérant la désuétude de l'actuel plan d'évaluation des emplois et des demandes qui figurent à notre projet de renouvellement de convention, nous avons enclenché des discussions sur la possible implantation et les impacts d'un nouveau plan. Quant aux clauses monétaires (salaire, primes, assurances collectives, etc.) — sujet qui en préoccupe plus d'un —, nous entamerons les pourparlers avec nos vis-à-vis patronaux sous peu.

Poursuite des discussions

Quatre (4) rencontres de négociations avec la partie patronale figurent à notre agenda d'ici la fin du mois d'avril prochain, soit les 1^{er}, 8, 15 et 22 avril prochain.

Confiants et forts de votre soutien, nous poursuivons le travail amorcé en vue d'obtenir un règlement négocié qui puisse satisfaire nos attentes et honorer le projet adopté à l'automne 2008.

Nous n'insisterons jamais assez : les clauses pour lesquelles les parties se sont entendues sont conditionnelles à l'obtention d'un règlement global pour lequel vous serez TOUS appelés à vous prononcer, le moment venu, lors de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire.

D'ici-là, demeurons **SOLIDAIRES** puisque que c'est **ENSEMBLE** que nous réussirons à atteindre nos objectifs.

En toute solidarité,

Votre comité syndical de négociation

- Mario Sabourin, vice-président responsable
- Diane Chiasson, directrice syndicale (par intérim)
- Christian Coallier, agent des régimes de retraite au SFMM (par intérim) et
- André Racette jr, conseiller syndical au SCFP, affecté au SFMM